

# CONSEIL DES SAGES DE LA COMMUNE DE SAINT AGNANT

\*\*\*\*\*

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 8 décembre 2016

**PRÉSENTS** : Mesdames BONNARD Jeanine – FABRIGUÈS Christiane – BOUCHEZ Micheline, référent au Conseil des Sages – Messieurs COULLANDREAU Jean-Pierre – GRENÈCHE Guy – MARTINEAU Alain – OSSANT Amédée – RÉAU René – RÉMEUR Pierre – SUIRE Jacques.

**ABSENT EXCUSÉ** : Monsieur DEROBINSON Guy.

### **1/ COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LE BUREAU DU CONSEIL DES SAGES DE ROCHEFORT**

Le Conseil des Sages de Saint Agnant confirme sa volonté de travailler avec d'autres conseils de la CARO concernant des sujets ponctuels comme le développement du tourisme, les activités inter-génération, etc.....

### **2/ MÉDIATHÈQUE DE SAINT AGNANT**

La convention qui sera signée avec la CARO devra être sérieusement étudiée notamment en ce qui concerne les conditions de reprise. Le personnel semble avoir tout à gagner dans ce transfert. Pour ce qui est du fonctionnement, la commune tirera des avantages à ne pas rester seule et à mutualiser certains services.

### **3/ PLANS DE LA NOUVELLE MAIRIE ET VENTE ÉVENTUELLE DE L'ESPACE VERT, AVENUE DE MONTIERNEUF**

- L'aménagement de la mairie ne semblait pas être urgent.

- La vente de l'espace vert afin d'y construire 4 maisons doit servir à financer un nouvel espace pour les jeunes(exemple un citypark) mais avec un accompagnement et un encadrement.

Les espaces réservés aux jeunes manquent sur la commune. Pourquoi ne pas les faire participer aux discussions et projets les concernant ?

### **4/ DIVERS**

- Afin de mieux informer les habitants, le Conseil des Sages suggère à la municipalité de trouver un correspondant (au sein du conseil municipal ) avec la presse (Sud-Ouest par exemple)

- Eclairage de la commune: quelles sont les économies réalisées qui devaient permettre le changement d'anciens éclairages trop gourmands en énergie?

- Le repas des Aînés ainsi que l'animation ont été appréciés . Le Conseil réitère sa demande auprès du CCAS concernant la distribution des colis qui ne devrait être faite qu'auprès des personnes ne pouvant pas se déplacer .

**PROCHAINE REUNION LE 12 JANVIER 2017 A 10 HEURES, SALLE ASSOCIATIVE**